

l'Adresse Dourdan - 19 rue de Chartres 91410 DOURDAN
01.64.55.12.12 - ladressedourdan@ladresse.com

Honoraires de Transaction

Services/Formules	Mandat Simple	Mandat Exclusif
Diffusion sur les principaux sites immobiliers	✓	✓
Comptes rendus de visites	✓	✓
Signature du compromis de vente en agence	✓	✓
Pack web (Diffusion sur + 140 sites immobiliers)	✗	✓
Affichage en vitrine de l'agence	✗	✓
3 rendez-vous de suivi	✗	✓
Visite virtuelle à 360°	✗	✓
Vidéo de présentation personnalisée	✗	✓
Diffusion sur les réseaux sociaux « l'Adresse Dourdan »	✗	✓
Pose d'un panneau « A vendre »	✗	✓
Honoraires TTC sur le prix de vente <i>net vendeur</i>	4 % + forfait de 5000 €	4 % + forfait de 5500 €

Barème d'honoraires au 16 mai 2024
Honoraires maximums à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire dans le mandat de vente
Taux de TVA en vigueur

Honoraires de Location/Gestion

Locaux à usage d'habitation, vides ou meublés		
Loi du 6 juillet 1989, article 5		
	Charge bailleur	Charge locataire
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Zone non-tendue : 8 €/m ² Zone tendue : 10 €/m ² Zone très tendue : 12 €/m ²	Zone non-tendue : 8 €/m ² Zone tendue : 10 €/m ² Zone très tendue : 12 €/m ²
Etat des lieux d'entrée	3 €/m ²	3€/m ²
Entremise de négociation	2 €/m ²	0€/m ²
Autres locations		
	Charge bailleur	Charge locataire
Location garage, box, parking	200 € TTC	200 € TTC
Location à usage professionnel	Négociation : 7 % HT du loyer annuel HT Frais de rédaction de bail : 200 € HT	Négociation : 7 % HT du loyer annuel HT Frais de rédaction de bail : 200 € HT
Location à usage commercial	Négociation : 9 % HT du loyer annuel HT Frais de rédaction de bail : 250 € HT	Négociation : 9 % HT du loyer annuel HT Frais de rédaction de bail : 250 € HT
Gestion locative		
Locaux d'habitation		
<ul style="list-style-type: none"> - Honoraires de gestion - Supplément garantie des loyers impayés et détériorations immobilières - Rédaction de tous actes - Frais d'état des lieux seul - Prise en charge d'un dossier - Clôture d'un dossier - Suivi d'un dossier contentieux (les frais d'avocat, huissier... restent à la charge du bailleur) - Gestion de sinistre d'assurance - Suivi et paiement des travaux à effectuer 	<ul style="list-style-type: none"> - 8 % TTC des loyers et charges - Cotisation d'assurance : 2.00 % TTC des loyers et charges - 260 € TTC - 150 € TTC - 200 € TTC - 200 € TTC - 200 € TTC - 200 € TTC - 200 € TTC - 200 € TTC - 10 % TTC du montant de la facture TTC 	
Gestion locative		
Locaux commerciaux et professionnels		
<ul style="list-style-type: none"> - Honoraires de gestion - Rédaction de tous actes - Frais d'état des lieux seul - Prise en charge d'un dossier - Clôture d'un dossier - Suivi d'un dossier contentieux (les frais d'avocat, huissier... restent à la charge du bailleur) - Gestion de sinistre d'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> - 10 % TTC des loyers et charges - 500 € HT - 150 € HT - 200 € HT - 200 € HT - 200 € HT - 300 € HT - 200 € HT 	

Barème d'honoraires au 16 mai 2024 - Taux de TVA en vigueur